Entrée du fonds Michel Serres (25 octobre 2022)

Il est assez étrange de faire un discours de réception de Michel Serres à la Bibliothèque nationale de France.

Étrange pour plusieurs raisons.

D’abord, parce que l’entrée d’un fonds, fusse-t-il de Victor Hugo, ne s’est jamais accompagné de ces discours que la République affectionne, et dont Malraux fut le plus splendide thuriféraire.

Ensuite parce que Michel Serres lui-même eut probablement souri à une telle idée, à un tel spectacle.

Pourtant il s’y joue aussi quelque chose d’une reconnaissance, d’une reconnaissance nationale, et à travers elle, dans l’héritage malrucien et républicain, une reconnaissance que ce qui, dans la Culture, touche à l’universel.

C’est ce qui se dit ici, je crois, dans cette façon discrète mais manifeste, amicale et ouverte de lui rendre hommage, d’accueillir ses archives dans les collections de la Bibliothèque nationale de France – c’est que l’œuvre de Michel Serres, qui touche à tout, nous touche tous et toutes.

Contrairement à l’Académie française où il a siégé, en le recevant ici à la BnF, Michel Serres ne prend la place de personne.

Il a rajoute une.

Au moins une.

De fait une des belles idées de Michel Serres est d’avoir souligné que le mot « auteur » désigne un « augmentateur » - quelqu’un qui augmente, qui augmente notre capacité de penser, de voir, de comprendre.

C’est à cette très belle étymologie. Une étymologie et une considération à laquelle on se doit de répondre en faisant rentrer cet auteur à la BnF. Sûrement pourrait-on citer en exergue de cette allocution pour y répondre cette phrase qui ne cesse de transiter de Bernard de Chartres au Moyen Âge à Newton, avant de devenir aujourd’hui le slogan du moteur de recherche académique de Google, Google Scholar : *Nanos gigantum umeris insidentes /* *Nous sommes des nains juchés sur des épaules de géants*.

C’est là parallèlement à l’idée d’augmentation, ajouter l’idée de transformation des savoirs et des modèles. Et encore, il faudrait préciser à quel point la fidélité de Michel Serres à ses sources va en même temps contre la scholastique, contre une certaine scholastique universitaire qui ne fait que ressasser les textes – ce dont il s’agace et que l’on peut lire dans ses cahiers de formations, et que l’on retrouve dans sa carrière universitaire, devant aller aux États-Unis pour trouver un espace où étude et invention puisse se conjuguer.

Michel Serres nous apprend ainsi toujours le pas au-delà : formule terriblement ambigüe donnant à entendre à la fois la limite, la nécessité de la limite (pas un pas au-delà) d’un monde menacé par la démesure, et le franchissement (le pas qui se décide d’aller au-delà).

Ainsi, Michel Serres demeure irremplaçable et sans précédent à la BnF.

Entrant dans les collections on pourrait dire en reprenant la vieille métaphore de l’arbre de la connaissance qu’il ajoute une ramification faite toutes ses contributions développées sur près de 80 livres, augmenté d’une activité de médiation philosophique, scientifique, politique – lui qui fut si engagé dans ses cours, ses conférences, ses articles et ses interventions médiatiques.

Pourtant, on serait tenté de présenter les choses autrement.

Ni canopée, ni même rhizome tel que proposé par Deleuze et Guattari pour désigner cette autre manière qu’ont certaines plantes, de développer un réseau de radicelles qui *croissent par le milieu*, l’œuvre de Michel Serres, nous apprend à voir la totalité des plantes, et surtout leur système d’échanges, de mélange, d’hybridation, de symbiose avec le climat, avec les insectes et les champignons.

L’entrée du fonds Michel Serres à la BnF, est donc l’occasion d’une rencontre inédite qui se lie harmonieusement à notre écosystème. Il rejoint les archives du groupe Bourbaki et côtoie les *Pensées* de Pascal, il fréquente le recueil de *Sagesse* de Verlaine et dialogue avec le plus ancien manuscrit des textes de Platon mais encore les travaux de Marie Curie. En un mot il rejoint toutes celles et ceux dont il opérait autre chose que la synthèse, mais bien plutôt la disjonction étonnante, les rapprochements qui sont comme l’éclair au milieu de la nuit du contemporain.

Il y a aussi un plaisir particulier à voir certains fonds se réunir. Et c’est le cas avec le fonds de Michel Serres et celui de René Girard, entré pour sa part dans les collections de la BnF en 2018. C’est un destin particulier qui a lié les deux hommes durant leur vie, d’institution en institution. Girard invitant Serres aux États-Unis à enseigner. Serres le recevant en retour à l’Académie française en 2007. Aujourd’hui, en 2022, un dernier geste d’amitié s’opère, et grâce à toutes les personnes qui ont permis l’entrée de ces fonds, les voilà réunis dans une dernière institution commune.

Nous avons cœur à rappeler que rentrant dans les collections de la BnF, ces fonds n’appartient plus à la famille, ni seulement à la Bibliothèque nationale qui en a la garde, mais à tous comme je le disais au début de cette intervention en convoquant les mânes de Malraux. Ces fonds entrées dans les collections de la BnF doivent devenir – c’est notre mission – un bien commun, un trésor inépuisable à partager, puisque la culture a cette propriété négentropique qu’en la partageant on n’en réduit pas la valeur, mais au contraire, on l’augmente.

Pourtant le rapport de Michel Serres à l’institution et aux classifications que représentent la bibliothèque est compliqué – ou tout du moins : complexe.

Il y a pourtant un sentiment d’extrême familiarité à savoir les archives de Michel Serres intégrer la BnF, tant le lien entre les deux semblent évidents.

La bibliothèque a toujours été un carrefour de connaissance et en quelque sorte la boîte crânienne d’Hermès lui-même, dieu des carrefours, des messages, des mots doux qui s’échangent d’une place de lecture à une autre comme des mots d’anathèmes que l’on retrouve dans les volumes anciens pour prévenir du vol, sans oublier les notes marginales, si longtemps honnies et qui font aujourd’hui les délices de la paléographie.

Pourtant Michel Serres confiait à *Libération* peu avant la parution de *Petite Poucette* cette délicieuse saillie :

« On a construit la Grande Bibliothèque [la BnF site François Mitterand] au moment où l'on inventait Internet ! Ces grandes tours sur la Seine me font penser à l'observatoire qu'avaient fait construire les maharajahs à côté de Delhi, alors que Galilée, exactement à la même époque, mettait au point la lunette astronomique. Aujourd'hui, il n'y a que des singes dans l'observatoire indien. Un jour, il n'y aura plus que des singes à la Grande Bibliothèque. »[[1]](#footnote-1)

Il s’y lit la malice de Michel Serres, et surtout, une provocation à penser.

C’est sûrement la plus belle chose dont on puisse le remercier, cette façon d’être à la pensée (l’invention, la joie).

On aurait pu attendre quelque chose de classique sur l’utopie du savoir encyclopédique dont les bibliothèques, depuis Ninive, depuis Alexandrie, depuis Pergame et jusqu’à aujourd’hui à travers les Lumières, sont les garantes – car les bibliothèques ont été consacrées par la Révolution Française comme l’institution à laquelle devait, selon Condorcet, s’adosser tout projet éducatif pour former des citoyens du monde, citoyens membre d’une nation qui prétendait à l’universel, et former des citoyens cosmopolites éveillés à tous les savoirs.

Pourtant Michel Serres nous signale ici autre chose.

Que les institutions, comme les philosophes, doivent être attentifs aux mutations techniques de leur temps, à anticiper les usages, à intégrer la révolution aussi massive dans l’ordre de la connaissance qu’est Internet.

On pourrait répondre en racontant le récit de la BnF Tolbiac, construite pour être justement pour être une pure « tête de réseaux » informatique nationale et universitaire, un ensemble de postes informatiques interconnectés. Mais le projet repris par la Présidence de la République l’augmenta [toujours, encore, ces histoires d’augmentation] pour faire de la BN la BnF. Changeant de nom elle a gardé cette dimension informatique qui était à son origine, ce que l’on peut voir avec la bibliothèque numérique Gallica créé dès 1997 pour former aujourd’hui une des plus anciennes et riches bibliothèques numériques au monde, et avec le récent Datalab créé en 2021 pour accompagner les projets en humanités numériques.

L’idée n’est pas d’opposer les récits, celui de Michel Serres et celui de la BnF, mais de se mettre à l’écoute de ce qui nous déplace chacun dans l’échange.

Michel Serres ne nous dit pas, je crois, d’abandonner les bibliothèques, mais d’en faire des lieux à l’écoute des mutations des savoirs, des savoirs sur lesquels il faut sans revenir (et *en* revenir). Michel Serres lui-même avait prononcé sur le site même de Tolbiac en 1998 un très beau *Retour au contrat naturel*, preuve qu’il faut toujours remettre l’ouvrage sur le métier.

Ce qu’il faut ce n’est pas donc pas la ruine de la bibliothèque ou le fantasme d’un hugolien « Ceci tuera cela » opposant bibliothèque et technologie, mais un changement de pratiques et de rapport au savoir, un autre rapport à l’humanisme (et aux singes qui habiteront, peut-être, un jour, Tolbiac). C’est cet héritage que l’on doit faire nôtre pour les années à venir et qui s’inscrit si admirablement non seulement dans les missions mais, pourrait-on avancer, dans la philosophie de la BnF.

Je crois, pour citer un philosophe et rugbyman[[2]](#footnote-2) autre que Michel Serres, citant donc Robert Damien (1949-2017), qu’il faut rappeler que l’institution de la bibliothèque est faite de cette « mobilité inventive », d’une tension vivante entre la membrane poreuse des classifications et la possibilité de mutation d’un savoir transversal, d’une science diagonale pour le dire avec Roger Caillois.

« La lecture dans et par la bibliothèque où le lecteur fait chanter les polyphonies, est comme la raison dans le laboratoire, le travail dans l’atelier ou la production dans l’usine. Elle crée de la connaissance en fabriquant des liens. Ils coordonnent des savoirs limités, rassemblent des performances et unifient des acquis. Par la conservation qu’il autorise, le rassemblement bibliothécaire met le lecteur au centre d’un réseau de circulation. Nœud de coopérations, il libère le sujet de ses fixités autochtones. En augmentant les relations, la bibliothèque ouvre ses potentiels et arme une mobilité inventive. »[[3]](#footnote-3)

Ainsi, plus que jamais, avec Internet, nous avons besoin de bibliothèques.

\*

Nous voilà donc réconciliés avec les singes des tours de Tolbiac.

Reste à découvrir les manuscrits qui composent le fonds Michel Serres entré par voie de dation cet été 2022, et qui prend le numéro NAF – pour Nouvelles Acquisitions Françaises – 29054.

C’est un fonds toujours en cours de traitement – et pour moi, de découverte.

Un fonds conséquent dans son ampleur matérielle, même s’il n’atteint pas les 700 boîtes du fonds Jean Rouch ou les 200 mètres linéaires du fonds Romain Rolland. Les 81 cartons d’archives recouvrent des milliers de feuillets et représentent une partie non négligeable de l’activité de Michel Serres.

Ces 81 boîtes et cartons, se multiplieront bientôt, prenant plus de place sur nos étagères une fois réalisées les étapes de classement et de conditionnement. Car avec l’entrée du fonds dans les collections se déploie l’enjeu de la conservation à long terme de ces archives.

Dans un premier temps tout fonds d’archives doit être classé. Ce classement obéit aux principes de l’archivistique composant les ensembles par séries organiques, c’est-à-dire par séries réparties en fonction de l’activité du producteur des archives et par grande typologie des documents, tandis que dans le détail, l’ordre chronologique est respecté.

C’est ainsi que l’on rencontre d’abord dans l’œuvre de Michel Serres ses cahiers. D’abord les 18 tomes des « cahiers de formation » qui nous réunissent aujourd’hui. Cet ensemble est fabuleux même à ceux qui ne connaissent pas Michel Serres, ou qui n’en connaissent qu’une partie de l’œuvre *ondoyante et diverse*. Ici se donnent les fondations intellectuelles de Michel Serres, mais aussi presque au jour le jour, le travail phénoménal pour produire une pensée et accomplir une écriture qui sera aussi un style, un style qui emprunte aux mathématiques leur élégance.

Au-delà de ces 18 tomes, ce sont encore de près de 300 petits cahiers, qui sont à découvrir. Cahiers comme véritable laboratoire de préparation des œuvres en cours de déploiement. Michel Serres y prépare ses cours, y consigne ses idées.

C’est année par année, quand il était possible d’en faire l’identification, qu’a été rassemblé cette vaste et riche matière qui donne ensuite naissance aux livres.

De fait, les « manuscrits » d’œuvres existent d’abord sous des versions de cahier, colligés ensuite dans une dactylographie, donnant lieu à des corrections et souvent à plusieurs versions. De sa thèse publiée au PUF en 1968 sur *Le système de Leibniz et ses modèles mathématiques* jusqu’au *Gaucher boiteux* de 2015, ce ne sont pas tous les livres, mais 39 de ses ouvrages qui vont pouvoir être étudiés directement sous l’angle de la critique génétique. Analyser les states de construction du *Tiers Instruit*, du *Contrat naturel*, ou du *Parasite*, promet je crois de très belles découvertes.

Mais à côté de ces « livres parus », se trouve aussi la merveille des « livres non parus ». Cet ensemble de projets de livres couvre 10 boîtes actuellement où se promet notamment un tome 6 à la série des Hermès, ou encore un ouvrage sur Corneille dont on retrouve la trace disséminée dans les carnets et textes épars qui reste à trier.

C’est tout cela que les œuvres complètes permettront de mettre au jour en révélant la capacité prodigieuse de travail de Michel Serres. Comment ne pas être ébloui par ce travail méthodique, rigoureux et créatif à la fois, qui a confié tant de pensée à sa plume ?

A côté de cet ensemble d’œuvres, se trouvent aussi les conférences, articles, préfaces et les projets collectifs, terme sous lequel on retrouve ses projets avec la télévision, la 5e notamment, mais aussi des projets politiques, comme cette « Proposition pour la création d’une agence nationale de lutte contre l’exclusion grâce à la connaissance ».

Ce qui est souvent la part méconnue des fonds d’archives correspond à ce qui, pour sembler être la marge de l’œuvre, nous intéresse tout autant.

Les archives scolaires, en mathématiques, en lettres supérieures et à Normale sup, mais aussi l’activité d’enseignant constitue une partie du fonds à découvrir. On trouve ainsi, parmi les quelques documents professionnels que j’ai pu déjà traiter, un intéressant rapport de jury de thèse sur Kant, où Jacques Derrida et Michel Serres siègent et où, à notre surprise, leur appréciation converge, au grand dam du troisième membre du jury, hostile à cette thèse qu’il juge un contre-sens total de l’œuvre d’Emmanuel Kant… mais c’est peut-être encore une fois ce qui intéresse tant Serres que Derrida que ce pas au-delà.

Enfin, disons un mot de la correspondance. La correspondance est une partie souvent importante et très regardée des fonds d’archives à la BnF. Souvent s’y lit des éclairages sur la conception d’une idée, le travail d’un livre ou des relations qui témoignent d’une sociabilité qui participe aussi au-delà de la biographie à la « vie de laboratoire » pour reprendre l’expression de Bruno Latour. Pour cette partie, les chercheuses et les chercheurs seront un peu déçu. Si un petit dossier regroupe quelques lettres de philosophe comme Canguilhem, Althusser, Jean Hyppolite ou Jules Vuillemin, - correspondance qu’on suppose incomplète, le reste de la correspondance générale reçue est très réduite et lacunaire. Une boîte suffit à celle-ci à laquelle il faut ajouter une boîte de courriers reçus autour des traductions de ses ouvrages.

Cependant je voudrais terminer sur une note plus positive et prometteuse. C’est le cas du disque dur de Michel Serres. 11 285 fichiers sont présents sur ce stockage externe qui a été fait par la famille en 2019 à partir de l’ordinateur de Michel Serres. C’est là encore, tout un ensemble de documents, partiellement édités et partiellement inédits qu’il reste à explorer, et pour nous à conserver, devant inventer pour ces documents une nouvelle filière de traitement de documents numériques natifs au département des Manuscrits, comme il en existe depuis un certain temps pour la musique dématérialisée et la vidéo.

Ces opérations prennent du temps. Déjà pour la matérialité des documents physiques, après avoir arrêté un plan de classement, il est nécessaire de les reconditionner dans des boîtes de conservation, chaque ensemble mis dans du papier neutre et des pochettes sur lesquelles il faut reporter les informations de cotation et d’identification. Autant d’éléments qu’il faut ensuite reporter dans notre catalogue informatique, tandis que chaque document devra recevoir avant toute communication un coup de tampon – l’estampille – petit sceau rouge qui marque de l’entrée des documents dans les collections de la BnF, en faisant un objet inaliénable.

C’est pourquoi le traitement d’un fonds avant sa communication prend du temps. Un temps essentiel, précieux, qui est pour nous un trésor d’attentions.

\*

\* \*

Il est temps de clore ce discours et donc de l’ouvrir à d’autres. Je le terminerai sans érudition ostentatoire eu égard à Michel Serres qui, loin d’être selon l’expression de Baudelaire un pur « fils des Babels sombres » que sont les bibliothèques, doit demeurer le témoin d’un savoir radieux et irradiant.

1. « Petite Poucette, la génération mutante ». *Libération*, 3 septembre 2011. Entretien de Michel Serres et Pascal Nivelle : https://www.liberation.fr/debats/2011/09/03/petite-poucette-la-generation-mutante\_758710/ [↑](#footnote-ref-1)
2. « Être à la fois courageux et inventif, élégant et combatif, percutant et dynamique, intelligent et engagé, généreux et contrôlé, lucide et ludique, ardent et vigilant, vaillant et respectueux, explosif et concentré. Des requisits antagoniques pour une métamorphose exaltante… » ce que disait Roger Damien du rugbyman, vaut pour l’éthique bibliothéconomique et fait hommage, je crois, à Michel Serres. [↑](#footnote-ref-2)
3. Robert Damien, *La grâce de l’auteur, essai sur la représentation d’une institution publique, l’exemple de la bibliothèque publique,* La Versanne, Éditions Encre marine, 2001, p. 212 [↑](#footnote-ref-3)